



Rapport annuel d'activités
du
Fonds de développement des territoires
2019-2020

Adopté par la résolution 9148-02-21
17-février 2021

Introduction

Le Fonds de développement des territoires (FDT) s'inscrit dans le cadre de l'entente relative au FDT conclue entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (devenu le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) et la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent en date du 14 septembre 2015 et modifié par l'Addenda # 1 en date du 20 décembre 2016.

Depuis le 31 mars 2020, date de l'Entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC conclue entre la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC du Haut-Saint-Laurent, le FRR est venu remplacer le FDT. Ce rapport annuel d'activités pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 constitue donc le dernier rapport annuel du FDT. Il s'inscrit également en conformité aux articles 2.2, 14.1, 31 et 37 de l'entente FRR, ainsi qu'en suivi aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 adoptée par le Conseil des Maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent le 9 décembre 2020 (résolution no. 9020-12-20)

La MRC du Haut-Saint-Laurent (ci-après « l'organisme ») affecte la partie du FDT que lui délègue la Ministre au financement de toute mesure de développement local et régional que prend l'organisme dans le cadre de l'Entente FDT. Conformément à la résolution n° 8174-11-18 adoptée le 28 novembre 2018, les priorités sont en lien avec les objets spécifiés à l'article 4 de l'Entente FDT :

Priorités en conformité avec Entente FDT	Description des priorités d'intervention
4 a)	Aménagement et développement du territoire Planification et développement local et régional
4 c)	Soutien au développement économique
4 c)	Fonds de soutien aux entreprises
4 d)	Développement social et culturel
4 d)	Mobilisation des communautés – Transport collectif (Taxibus)
4 f)	Développement rural – Accès au bénévolat

Afin de mettre en œuvre le FDT, les deux politiques suivantes de la MRC du Haut-Saint-Laurent étaient en vigueur pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020:

- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, adoptée par la résolution n° 8387-04-19 du 17 avril 2019;
- La Politique de soutien aux entreprises adoptée par la résolution n° 8478-09-19 du 11 septembre 2019.

Conformément aux dispositions des articles 11 et 13 de l'Entente FDT, ces politiques ont été déposées sur le site web de la MRC et transmises à la direction régionale de la Montérégie du MAMH peu après leur adoption respective.

Le territoire d'application de ce rapport est constitué des 13 municipalités du Haut-Saint-Laurent :

Canton de Dundee,
Canton de Godmanchester,
Canton de Havelock,
Municipalité d'Elgin,
Municipalité de Franklin,
Municipalité de Hinchinbrooke,
Municipalité de Howick,
Municipalité de Ormstown,
Municipalité de Saint-Anicet,
Municipalité de Sainte-Barbe,
Municipalité de Saint-Chrysostome,
Paroisse de Très-Saint-Sacrement,
Ville de Huntingdon.

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la somme totale allouée pour le FDT dans le cadre de l'Entente MAMH-MRC du Haut-Saint-Laurent était de 933 146 \$. De ce montant, les engagements au 31 mars 2020 étaient de 764 488 \$, produisant un résiduel à reporter dans le cadre de la nouvelle entente FRR de 168 858 \$.

Toute l'information concernant le FDT est disponible sur le site Internet de la MRC du Haut-Saint-Laurent au <http://mrchsl.com/developpement/developpement-des-territoires>

1. Bilan sommaire des activités par priorité d'intervention

Axes d'interventions	Bénéficiaires	Intervenants	Montants prévus selon Entente	Montants engagés en 2019-2020	Montants à reporter à 2020-2021
Priorité selon entente 4 a) (section 2.1 ci-après) :					
Aménagement et développement du territoire et Planification et développement local et régional					
2.1.1. Assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme	13 municipalités	3 ressources soit : 1 aménagiste 1 technicien géomatique 1 adjoint législation	125 000 \$	75 000 \$	50 000 \$
2.1.2. Débuter les démarches pour le nouveau schéma d'aménagement et de développement (SAD)	13 municipalités	3 ressources soit : 1 aménagiste 1 technicien géomatique 1 adjoint législation			
2.1.3 Débuter les démarches pour le plan régional des milieux humides et hydriques	13 municipalités	4 ressources soit : 1 aménagiste 1 responsable des cours d'eau 1 technicien géomatique 1 adjoint législation			
2.1.4 Planification et développement local et régional	13 municipalités Ententes sectorielles de développement Organisations locales et régionales de concertation	5 ressources Organismes locaux et régionaux	83 146 \$	83 146 \$	0 \$
Sous-total – Priorité selon entente 4 a)			208 146 \$	158 146 \$	50 000 \$
Priorité selon entente 4 c.) (section 2.2 ci-après) :					
Soutien au développement économique					
2.2.1 Support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage, formations) et mise en œuvre de la Politique de soutien aux entreprises	Les entreprises du Haut-Saint-Laurent	4 ressources (analyste, agent de soutien, agente tourisme, secrétaire)	206 000 \$	145 130 \$	60 870 \$



2.2.2 Promotion du territoire – Fonds de développement touristique	2 entreprises touristiques : Les Amis de la réserve de faune et les Aventuriers de l'Archéologie	1 agente tourisme Les ressources humaines des 2 entreprises touristiques	70 000 \$	70 000 \$	0 \$
2.2.3. Effectuer la gestion du Fonds de soutien aux entreprises et la sélection des bénéficiaires de toute aide financière	Les promoteurs /entreprises	1 analyste	69 000 \$	47 070 \$	21 930 \$
Sous-total - Priorité 4 c)			345 000 \$	262 000 \$	82 800 \$
Priorité selon entente 4 d) (voir section 2.3 ci-après) : Développement social et mobilisation des communautés.					
2.3.1 Soutenir le développement social	30 organismes; 11 concertations; 13 municipalités	1 (agent développement social)	140 000 \$	104 142 \$	35 858 \$
2.3.2 Soutenir des projets en loisirs et culture	Les artistes du Haut-Saint-Laurent Mohawk Council of Akwesasne	1 (agente développement culturel)	40 000 \$	40 000 \$	0 \$
2. 3.3. Faciliter le déplacement des citoyens du Haut-Saint-Laurent avec le transport collectif	Tous les citoyens du Haut-Saint-Laurent Les organismes communautaires	1 (agent développement social)	195 000 \$	195 000 \$	0 \$
Sous-total - Priorité 4 d)			375 000 \$	339 142 \$	35 858 \$
Priorité selon entente 4 f) (voir section 2.4 ci-après) Développement rural – Accès au bénévolat					
2.4.1 Développer un plan pour structurer la promotion et l'accès au bénévolat sur l'ensemble du Haut-Saint-Laurent	Tous les citoyens du Haut-Saint-Laurent	1 (agent développement social)	5 000 \$	5 000 \$	0 \$
Sous-total - Priorité 4 f)			5 000 \$	5 000 \$	0 \$
Total			933 146 \$	764 488 \$	168 858 \$ \$

2. Présentation détaillée des activités par priorité

En suivi au bilan sommaire des activités ci-dessus, cette section vise à présenter en détails l'ensemble des activités réalisées pour chacune des priorités mentionnées ci-dessus :

2.1 : Priorité selon l'entente 4 a) :

Aménagement et développement du territoire et Planification et développement local et régional

2.1.1 Assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités locales

- Émission de 47 certificats de conformité relatifs aux règlements d'urbanismes locaux, entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020;
- 1 rencontre du comité consultatif agricole a été organisée.

2.1.2 Débuter les démarches pour la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC

- Organisation d'une base de données sur les demandes d'autorisations à la CPTAQ pour le territoire de la MRC;
- De l'information statistique et géographique a été recueillie à l'égard du territoire de la MRC;
- Organisation d'une base de données géomatiques;
- Collecte de données à jour sur les activités agricoles pratiquées sur le territoire de la MRC.

2.1.3 Débuter les démarches pour le plan régional des milieux humides et hydriques

- De l'information statistique et géographique a été recueillie à l'égard du territoire de la MRC;
- Organisation d'une base de données géomatiques;
- Préparation de la demande d'aide financière, de l'échéancier, de la planification du travail et du budget;
- Planification et mise en œuvre en vue de la rédaction de la section portrait du PRMHH.

2.1.4 Planification et développement local et régional

- Soutien financier à la planification stratégique de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- Soutien financier aux foires agricoles régionales de Havelock, Huntingdon et Ormstown;
- Soutien financier à l'entretien du Pont Turcot, Municipalité de Très-Saint-Sacrement;
- Concertation Horizon – Organisme de concertation de l'Ouest de la Montérégie;
- Table de concertation régionale de la Montérégie, exercices 2018 et 2019;
- Ententes sectorielles :
 - Fédération de l'UPA – Campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zones agricoles en Montérégie;
 - MRC de Rouville - Entente sectorielle sur le bioalimentaire;
 - Table de concertation régionale de la Montérégie – Entente sectorielle sur la concertation régionale en Montérégie;



- Pôle entrepreneuriat collectif est-Montérégie – Entente sectorielle sur l'économie sociale (BIEC);
- Agence forestière de la Montérégie – Entente sectorielle sur la forêt;
- MRC de Beauharnois-Salaberry – Entente sectorielle de partenariat sur la culture (CALQ);
- Montérégie Économique – Entente sectorielle sur l'économie et la main d'œuvre (ESDEMO);

2.2: Priorité selon l'entente 4 c) :

Soutien au développement économique

Le territoire du Haut-Saint-Laurent:

- compte environ 730 entreprises ainsi qu'environ 582 entreprises agricoles;
- comprend trois zones industrielles (Saint-Chrysostome, Franklin et Ormstown) et un parc industriel de plus grande importance (Huntingdon). Les municipalités du territoire disposent de terrains industriels vacants d'une superficie d'environ 23,5 millions de pi²;
- bénéficie d'un potentiel agricole et agroforestier important;
- se distingue par une présence du secteur de la transformation bioalimentaire.

Ce territoire offre un fort potentiel de développement économique. Bien entendu, les secteurs agricoles et touristiques sont des secteurs d'activités économiques dominants dans la région et sont prioritaires.

La responsabilité du développement économique a été dévolue aux municipalités régionales de comté (MRC) par le Gouvernement du Québec, au cours de l'année 2015. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la MRC assume elle-même les obligations qui relevaient auparavant du Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent (résolution n° 8129-09-18 du 12 septembre 2018). Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la MRC du Haut-Saint-Laurent a soutenu des entrepreneurs notamment pour l'octroi des prêts du Fonds local d'investissement (FLI) et le volet « Soutien aux Travailleurs Autonomes » d'Emploi Québec. Au cours de l'année, plusieurs entreprises ont été épaulées par la MRC que ce soit pour un démarrage ou une consolidation.

Les mandats de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent en matière de développement économique sont :

- Gérer un guichet multiservices en matière d'entrepreneuriat;
- Développer l'entrepreneuriat local incluant l'économie sociale;
- Agir en tant que comité consultatif pour le Centre local d'emploi (CLE);
- Travailler au développement économique de la MRC en concertation avec les acteurs locaux et régionaux;
- La promotion du territoire comme destination touristique.



2.2.1 Support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage) et mise en œuvre de la politique de soutien aux entreprises

a) Soutien aux travailleurs autonomes

Emploi Québec, agissant par son Centre local d'emploi (CLE) du Haut-Saint-Laurent, mandate la MRC pour l'analyse, la recommandation et le suivi des projets d'entreprises initiés par des entrepreneurs éligibles à la mesure « Soutien aux Travailleurs Autonomes ».

En 2019-2020, ce sont 8 entrepreneurs qui ont pu créer leur propre emploi. L'effet de levier de cette mesure a permis la création de 14 emplois dans la région.

b) Fonds FLI :

En 2019-2020 plusieurs entreprises ont fait appel au Fonds local d'investissement (FLI) pour la création, l'expansion ou le transfert d'entreprises.

7 projets ont été déposés et acceptés en 2019-2020 pour un total de 69 380 \$:

Entreprise	Montants accordés
Bureautika	3 000 \$
Resto Chez Anick	5 000 \$
Conutry Wood	5 000 \$
S.R Finition	1 380 \$
Gravure Anne-Josée Richard	25 000 \$
Le Russel	5 000 \$
Résidence Riviera	25 000 \$
Total	69 380 \$

c) Autres soutiens aux entreprises

La MRC a accompagné des entrepreneurs dans la préparation et la présentation de leur dossier lors d'événements importants en 2019-2020. Lors du Concours Québécois en entrepreneuriat, 5 entreprises ont présenté un dossier en 2019-2020. Le personnel de la MRC a appuyé les entrepreneurs tout au long du processus.

2.2.2. Promotion du territoire et Fonds de développement touristique

a) La promotion du territoire

La promotion touristique et ses priorités ont été dévoilées lors de la planification de la saison 2019-2020. Les initiatives réalisées en 2019-2020 sont notamment :

- Mise à jour importante du guide touristique (l'ajout de descriptions de chaque municipalité, comprenant un mot de la préfète; une section des incontournables; une augmentation du nombre des photos.)
- Diffusion d'une infolettre mensuelle;
- Tenue du kiosque d'information touristique de Huntingdon avec embauche d'étudiants pour l'été;
- Mise à jour des cartes touristiques situées dans les principaux sites et entreprises de la région;
- Partenariat de trois ans conclus avec le Circuit du Paysan.

Le guide touristique, imprimé en 5 000 copies (versions française et anglaise), répertorie plus de 180 attraits au travers de sept catégories d'activités, soit l'agro-tourisme, les activités culturelles, les activités de plein-air, les boutiques artisanales, l'évasion détente, l'hébergement et l'alimentation.

La promotion du Haut-Saint-Laurent a eu lieu, notamment, grâce à l'embauche de trois étudiants, préposés à l'information touristique durant la période estivale. Ils ont participé à différents événements locaux : l'Expo Rock'n Rods, le Festival du maïs de Saint-Anicet, le Festival équestre de Godmanchester, l'Expo Moto ACMA, la Foire d'Huntingdon, l'Exposition Chateauguay Valley Antique Association, et la foire d'Havelock. Les employés d'été ont également assuré une présence quotidienne au kiosque de la municipalité d'Huntingdon, ainsi qu'une présence hebdomadaire au marché fermier du comté de Huntingdon.

Ils ont distribué les guides touristiques et ont donné toutes les informations pertinentes aux touristes venus visiter la région ainsi qu'aux résidents du Haut-Saint-Laurent.

Trois points d'informations touristiques sont présents dans le Haut-Saint-Laurent: le premier au kiosque de la municipalité d'Huntingdon, le second dans les locaux de la Société Historique de Saint-Anicet et le dernier au lieu Historique National de la Bataille-de-la-Châteauguay.

b) Fonds de développement touristique

Un montant total de 70 000 \$ a été alloué dans le cadre du Fonds de développement touristique pour soutenir les activités associées à l'animation de sites touristiques par des organismes à but non lucratif (OBNL) situés sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Ces organismes doivent également contribuer à la bonification de la notoriété et de l'offre touristique du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Ainsi, deux organismes à but non-lucratif actifs en promotion et animation touristique ont pu bénéficier de ce fonds sur le territoire du Haut-Saint-Laurent :

- Les Aventuriers de l'Archéologie, qui anime et développe le site d'interprétation autochtone mohawk Droulers-Tsiionhiakwatha, localisé sur le territoire de Saint-Anicet, et
- Les Amis de la réserve nationale de faune du Lac-Saint-François, localisé à Dundee.

Ceci permet de soutenir 13 emplois (3 à temps plein et 10 à temps partiel) au sein de ces deux organisations et d'animer des attraits touristiques qui permettent au territoire de la MRC de se distinguer.

2.2.3 Fonds de soutien aux entreprises

Grâce à l'aide accordée par la MRC via le Fonds de développement du territoire, celle-ci a mis sur pied un Fonds de soutien aux entreprises (FSE), qui appuie notamment le démarrage d'entreprises. Cette mesure s'adresse à tout promoteur désireux de démarrer une entreprise – privée ou collective – sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.

En 2019-2020, elle aura permis la création de 6 entreprises et de 12 emplois.

Entreprise	Fonds de soutien aux entreprises (FSE)	Coût total du projet	Création d'emploi
Country Wood	6 000 \$	62 500 \$	2
Gravure Anne-Josée Richard	5 000 \$	46 200 \$	1
Construction J. Lefebvre INC.	6 000 \$	88 780 \$	1
Service d'entretien MA S.E.N.C	6 000 \$	37 000 \$	2
Le Russel	2 200 \$	11 000 \$	1
Résidence Riviera	6 000 \$	496 000 \$	5
Total	31 200 \$	741 480 \$	12

2.3 Priorité selon l'entente 4 c)

Développement social et mobilisation des communautés

2.3.1 Soutenir le développement social

a) Actions Haut-Saint-Laurent (Comité territorial en développement social)

Le Plan de développement social du Haut-Saint-Laurent comporte 7 secteurs d'intervention : réussite éducative et sociale; sécurité alimentaire; coordination, accessibilité et promotion des services; développement du territoire, économie locale et tourisme; sport, loisir et culture; logement; transport.

En conformité avec le modèle de gouvernance, 7 comités de travail ont été mis en place pour travailler à la mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de développement social pour chacun de ces secteurs. Il faut souligner que l'agente de développement social de la MRC joue un rôle primordial au centre de ces concertations.

Forum en développement social 2020 et préparation du Plan 2021-2025

L'agente prépare, avec le soutien d'un comité, le 3^e Forum en développement social de la MRC du Haut-Saint-Laurent prévu à la fin de 2020. Compte tenu du contexte de la pandémie COVID-19, cette activité a dû être reportée à une date ultérieure. Malgré ce contexte, les sept comités de travail ont reçu le mandat de faire le bilan des activités du Plan 2016-2020 (incluant les révisions de 2018), d'établir un diagnostic, de répertorier les nouveaux enjeux pour les cinq années à venir et de proposer des actions pour le Plan 2021-2025. Un sondage auprès de la population dégage un intérêt marqué pour l'ajout d'un huitième secteur : l'environnement.

Gouvernance et réalisations des comités de concertation

- Rencontres du comité de coordination (4 rencontres) : Ces rencontres ont pour but le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement social et sur l'identification des enjeux d'ordre prioritaire. Elles réunissent divers acteurs (MRC, CDC, commissions scolaires, organismes communautaires, CISSMO);
- Mise en œuvre du Plan de développement social;
- Planification de la mise à jour et de l'élaboration du Plan de développement social pour la période 2021-2025.

Aussi, la section suivante présente les principales réalisations de ces comités de concertation en partenariat avec les membres de Actions Haut-Saint-Laurent :

Comités de concertation- Actions Haut-Saint-Laurent	Réalisations selon le Plan de développement social au 31 mars-2020
Réussite éducative et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et soutien pour la mise en valeur de la lecture et de la persévérance scolaire en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les commissions scolaires du territoire; • Sous-comité de travail Transition 1 – Évaluation et diagnostic de ce qui se fait sur le territoire (5 rencontres); • Sous-comité en collaboration avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour une première transition réussie (3 rencontres); • Participation à la planification et à l'élaboration du Forum en réussite éducative de Concertation Horizon.



Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Mutualisation de projets autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire pour 5 territoires de MRC (ouest de la Montérégie) – Projet de conditionnement des surplus alimentaires;• Soutien lors des demandes de financement (FARR, MRC, Mesure 13.1 et 11 du PAGIEPS) (3 rencontres);• Table de sécurité alimentaire – Plan d'action (7 rencontres);• Récupérer, Conditionner, Transformer pour mieux manger – Maintien des activités, développement de points de vente, de la promotion et du volet des plateaux de travail (10 rencontres);• Participation à la planification et à l'élaboration du chantier sécurité alimentaire de Concertation Horizon.
Coordination, accessibilité et promotion des services (CAPS)	<ul style="list-style-type: none">• Suite du projet de bonification des Soirées Communau-T et d'utilisation des Soirées Communau-T comme vecteur de mobilisation citoyenne (2 rencontres);• Comité de travail CAPS – Plan d'action + Développement d'un projet de relais ruraux (3 rencontres);• Sous-comité des communications – Développement d'une plate-forme unique (2 rencontres);• Ateliers sur les barrières d'accès pour les familles et les clientèles vulnérables (1 rencontre).
Développement du territoire, Économie locale et Tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Veille sur les avancées du service internet haut débit• Veille sur les opportunités en économie sociale• Promotion du tourisme
Sport, Loisir et Culture	<ul style="list-style-type: none">• Page Facebook Sport Loisir Culture – mis à jour constante• Développement de circuits culturels• Répertoire des ressources municipales en sport, loisir et culture• Améliorations à la piste cyclable et au parc linéaire régional
Logement	<ul style="list-style-type: none">• Répertoire des logements du Haut-Saint-Laurent (1 rencontre);• Étude sur le logement social pour l'ouest de la Montérégie – 5 MRC + Colloque + Chantier (8 rencontres);• Comité continuum de service en itinérance (1 rencontre) – identification des enjeux et refuges-chalear pour contrer l'itinérance;• Comité de travail en logement (3 rencontres) – comité logement, recensement des besoins et listes d'attente.
Transport	<ul style="list-style-type: none">• Comité de travail en transport (4 rencontres) – Plan d'action + Veille sur les nouveaux enjeux



Autres concertations

1. Concertation Horizon

L'agente au développement social participe aux rencontres de la Concertation Intégrée en développement social (Concertation Horizon) de la Montérégie Ouest. L'implication permet à l'agente de contribuer aux démarches en collaboration avec les autres MRC de la région (Beauharnois-Salaberry, Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges) et de travailler avec des partenaires régionaux intersectoriels à l'élaboration de projets inter-MRC. À cet égard, elle participe à :

- la table intersectorielle en développement social de Concertation Horizon et à ses événements (10 rencontres);
- au comité sous régional pour l'Alliance de la solidarité de l'ouest de la Montérégie et coordination transitoire (11 rencontres);
- au chantier en sécurité alimentaire de la Montérégie Ouest (4 rencontres);
- au colloque en réussite éducative et sociale (3 rencontres de planification mais événement reporté dans le contexte de la pandémie)

2. Gala Jeunesse rurale 2019

L'agente a participé en soutien et promotion de l'événement.

3. Comité organisateur des Soirées Communau-T

L'agente siège sur ce comité afin de soutenir la logistique organisationnelle et la promotion de ces événements qui permettent aux citoyens du Haut-Saint-Laurent de se familiariser avec les services offerts sur le territoire et les enjeux du développement social. Pour la période 2019-2020, quatre événements des Soirées Communau-T ont été tenus comme suit : 23 avril 2019 (Havelock), 9 octobre 2019 (Huntingdon), 4 décembre 2019 (Saint-Chrysostome) et 12 février 2020 (Ormstown).

2.3.2 Soutien de projets en loisirs et culture

Entente avec le Conseil des Arts et des lettres du Québec (CALQ) pour les années 2017-2018-2019

Il faut souligner le partenariat territorial incluant quatre MRC de la Montérégie Ouest, ayant pour but de soutenir et de renforcer la pratique et la diffusion artistique sur le territoire de ces MRC, dont le Haut-Saint-Laurent. Un appel de projets a été lancé. Les artistes du Haut-Saint-Laurent ont remis leurs propositions au CALQ pour la sélection. En 2019, la MRC du Haut-Saint-Laurent a contribué pour une somme de 8 000 \$ à laquelle s'ajoutait le montant de 8 000 \$ du CALQ, pour une somme totale de 16 000 \$ qui a été accordée à l'artiste Alyson Champ, préalablement sélectionnée par le CALQ.

Entente avec le Mohawk Council of Akwesasne (MCA)

Il faut mentionner l'entente triennale (2016-2019) de développement culturel entre le Mohawk Council of Akwesasne, la MRC du Haut-Saint-Laurent, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec (SAA). Cette entente vise à promouvoir la culture Mohawk, mais également à réduire l'écart entre la communauté d'Akwesasne et la communauté de la MRC du Haut-Saint-Laurent en rétablissant les liens et relations que ces communautés ont eues entre elles par le passé. La MRC du Haut-Saint-Laurent a contribué pour une somme de 8 000 \$.



2.3.3 Faciliter le déplacement des citoyens du Haut-Saint-Laurent : Transport collectif (Taxibus) et adapté

L'année 2019 a marqué un point tournant dans l'offre de transports collectif et adapté sur le territoire du Haut-Saint-Laurent. Un vaste chantier conduisant à la révision complète des termes, conditions et modalités du service du transport collectif (Taxibus) et adapté, par la mise en place de solutions transitoires en 2019 et 2020 pour maintenir le service en place et développer une nouvelle offre de transport collectif mieux adaptée aux besoins de la communauté a été entrepris. Un nouveau modèle de services est offert à la population du Haut-Saint-Laurent depuis le 1^{er} janvier 2021.

Pour la période couverte par ce rapport, il faut souligner les activités suivantes :

- 5 rencontres de travail (13 élus, Directeur Général, personne-ressource), comprenant la présentation de différentes options au Conseil de la MRC;
- La mise en place des mesures de redressement et du processus requis pour la prise en charge complète de cette responsabilité par la MRC (déclaration de compétence, règlements, points d'embarquement, révision des contrats, des horaires, des grilles tarifaires, etc.);
- La révision et réimpression des outils promotionnels (site internet, dépliants, panneaux, etc.);
- L'accompagnement par une firme spécialisée, soit la firme Vecteur 5, en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry, dans une première étape;
- Collaboration étroite avec l'OBNL Sur les Routes du Saint-Laurent, qui agit à titre de répartiteur des services de transport collectif et adapté et des transporteurs autorisés;
- Suivi actif du projet de loi sur l'industrie du taxi et sur la mobilité des personnes.

2.4 Priorité selon l'entente 4 d)

Développement rural – Accès au bénévolat

2.4.1 Développer un plan pour structurer la promotion et l'accès au bénévolat sur l'ensemble du Haut-Saint-Laurent

L'agente en développement social de la MRC du Haut-Saint-Laurent siège sur le Comité Vision Bénévolat. Parmi les activités de ce comité, il faut souligner pour la période 2019-2020 :

- La tenue de 7 rencontres;
- La mise en place d'une nouvelle campagne de recrutement de bénévoles lancée en 2019;
- La mise en place d'un service de référencement entre les bénévoles et les organismes;
- La tenue de la soirée Gala Distinctions bénévoles le 11 avril 2019 et la planification de l'édition 2020, qui a dû être reportée compte tenu de la pandémie